

### ÉDITORIAL

Cassandre malgré nous....

L'éditorial de la précédente lettre concluait ainsi : "Espérons que l'heureuse exception française en matière démographique résistera à la succession de mesures qui désagrègent peu à peu la politique familiale par des économies à courte vue et, plus encore peut-être, par la confusion entre politique familiale et justice sociale".

Les faits n'ont pas tardé à nous donner raison.

Effectivement, le nombre des naissances a diminué en France au cours des cinq premiers mois de l'année 2015. Si la tendance se poursuivait, la baisse approcherait les 25 000 naissances en fin d'année.

On n'a noté que peu de commentaires - à l'exception notable de ceux nos administrateurs Jacques Bichot, Gérard-François Dumont ou Michel Godet - sur l'accentuation de la mise sous conditions de ressources des prestations familiales qui frappe depuis le début du mois de juillet 2015 les familles dont les revenus sont moyens et supérieurs. Au-delà de l'accroissement du coût de l'enfant, le signal qui est donné signifie que la famille n'est plus une priorité vitale.

Jouons à nouveau les Cassandre en annonçant - en souhaitant nous tromper - une probable baisse de la fécondité et des naissances dans les mois à venir !

Comme, par ailleurs, les générations nombreuses de l'après-guerre commencent à approcher les grands âges, il faut s'attendre à une augmentation lente mais régulière de la mortalité et donc, par voie de conséquence, une diminution de la croissance démographique naturelle. A cet égard, la hausse de la mortalité en 2014, au-delà de raisons conjoncturelles - l'épidémie de grippe - qui l'expliquent en partie, sonne comme un signal d'alerte.

Il appartient plus que jamais à notre Association et à ses adhérents de dénoncer des choix pernicieux pour l'avenir de la France sous prétexte d'économies médiocres à court terme.

### POPULATION & AVENIR

### CHRONIQUE DÉMOGRAPHIQUE

Ilyes Zouari

**FRANCE :** Le nombre de naissances en France (métropole + DOM, mais hors Mayotte) a connu une baisse de 2,8% au cours des sept premiers mois de l'année 2015, s'établissant à 454 800 (dont 437 800 pour la France métropolitaine), contre 468 000 un an plus tôt, et 463 900 en 2013. Cette baisse, conjuguée à une importante hausse du nombre de décès (+8,9% par rapport à 2014 et +3,5% par rapport à 2013), due en bonne partie à une forte épidémie de grippe, a conduit à un solde naturel d'à peine plus de 100 000 personnes (90 100 pour la métropole), soit - 29,5%, niveau le plus bas depuis le milieu des années 1990. La population de la France est donc estimée à 66 212 000 personnes au 1<sup>er</sup> août 2015 (64 321 000 pour la métropole), chiffre incluant un solde migratoire évalué à +19 300.

Métropole + DOM (hors Mayotte)	Janvier – Juillet 2015	Janvier – Juillet 2014	Évolution 2014-2015
<b>Naissances</b>	454 800	468 000	- 13 200
<b>Décès</b>	354 100	325 200	+ 28 900
<b>Solde naturel</b>	100 700	142 800	- 42 100

Dans sa publication *La France et ses territoires 2015*, l'Insee présente des données et des analyses sur les treize nouvelles régions métropolitaines, dans leur délimitation officielle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le nouveau découpage tend à rapprocher les nouvelles régions en termes de population. Ainsi, et en dehors de la Corse (314 000 hab. début 2011) et des deux principales régions que sont l'Île-de-France (11,9 millions) et Auvergne-Rhône-Alpes (7,6 millions), la métropole comptera désormais cinq régions de 2 à 4 millions d'hab. et cinq autres régions de 5 à 6 millions d'hab. chacune. A titre de comparaison, la région continentale la moins peuplée selon le découpage actuel est le Limousin, avec 0,7 millions d'hab. Cette réduction des écarts de peuplement entre les régions françaises, du fait des fusions, n'améliore pas leur situation dans une Union européenne où, par ailleurs, les écarts entre les régions sont beaucoup plus élevés sans que cela les handicape. (Cf. *Population & Avenir*, n° 721, janvier-février 2015 et les auditions au Parlement de Gérard-François Dumont)

Quant à la hiérarchie des villes depuis 30 ans, elle est restée globalement stable sur la période 1982-2011. Mais la prééminence démographique de l'agglomération parisienne s'est légèrement réduite au profit des 14 autres unités urbaines de plus de 400 000 hab., qui sont à l'origine de près de 60% de la hausse de la population urbaine sur la période étudiée. En 2011, les 15 villes (unités urbaines) les plus importantes (agglomération parisienne incluse) regroupaient 21,3 millions d'hab., soit 43,8% du total urbain, contre respectivement 14,4 millions et 36,4% en 1982. Mais cette évolution est désormais contrariée par la hausse des campagnes (Cf. *Population & Avenir*, n° 715, novembre-décembre 2013)

**Paris :** Selon une étude de l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme) sur l'évolution récente du nombre des naissances à Paris, la tendance est à la baisse sur la période 2010-2013 (-8%), de manière bien plus marquée que dans la région Ile-de-France (-2%) et qu'au niveau national (-3%). Cette évolution différente confirme la tendance entamée après 2002, année depuis laquelle les naissances ont baissé de 10 % à Paris, alors qu'elles augmentaient légèrement en Île-de-France et au niveau national. Outre les raisons conjoncturelles, liées au ralentissement économique, les principales raisons semblent être d'ordre structurel : les Parisiennes, plus diplômées et plus souvent cadres (et célibataires) que la moyenne nationale, font moins d'enfants et tendent à retarder l'arrivée de leur premier enfant. Cette attitude est d'ailleurs plus marquée lorsque la conjoncture économique est défavorable, comme l'indiquent les études en la matière qui démontrent que les femmes les plus diplômées retardent alors encore plus l'arrivée du premier enfant, à l'inverse des femmes moins diplômées. À Paris, quel que soit le rang de l'enfant, l'âge moyen des mères à la naissance était ainsi de 32,8 ans en 2013, contre 31,3 au niveau régional, et 30,4 au niveau national, âge en recul ici plus rapidement qu'ailleurs en France. Or, la fertilité diminue sensiblement à partir de 35 ans, ce qui signifie que le report du

calendrier des naissances commence à avoir un impact sur le nombre final d'enfants par femme à Paris (la fécondité y a été de 1,5 enfants par femme en 2013). Cette tendance au report du calendrier des naissances concernant également l'ensemble de la France, bien que de manière moins accusée, cela pourrait contribuer à la baisse de la fécondité également dans le reste du pays.

## EUROPE

Selon Eurostat, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la population de l'Union européenne (UE) s'établit à 508 191 000 habitants, en hausse de 1 334 000 habitants sur un an, soit +0,26%. Cette évolution est essentiellement due au solde migratoire, le solde naturel n'expliquant que 12 % de cette évolution (soit +161 400). Les pays ayant connu la plus forte croissance sont le Luxembourg (+2,4%), la Suède (+1,1%), Malte (+0,9%), l'Autriche (+0,9%) et le Danemark (+0,7%). Pour rappel, la croissance est de 0,4% pour la France. A l'inverse, Chypre (-1,3%), la Grèce (-0,8%), la Lettonie (-0,8%), la Lituanie (-0,8%) et la Bulgarie (-0,6%) enregistrent les plus fortes baisses. Sur les 13 pays d'Europe de l'Est et méridionale ayant adhéré à l'UE à compter de 2004, 9 enregistrent une baisse de leur nombre d'habitants en 2014 (sur un total de 12 pays connaissant la même situation pour l'ensemble de l'UE). Concernant le solde naturel, 8 d'entre eux enregistrent également un nombre de décès supérieur au nombre des naissances, avec une fécondité comprise entre 1,3 et 1,5 enfant par femme. Les pertes les plus importantes observées au titre du solde naturel l'ont été en Bulgarie (-0,6%), en Roumanie (-0,3%), en Lettonie (-0,3%) et en Hongrie (-0,3%), notamment à cause d'une mortalité largement supérieure à la moyenne, surtout en Bulgarie (15,1 décès pour mille hab. contre 9,7 pour la moyenne de l'UE).

Le poids démographique relatif des 13 pays d'Europe de l'Est et méridionale nouvellement entrés dans l'UE continue à baisser, passant ainsi de 22,9% de la population totale début 1995 à 20,6% début 2015 (près de 105 millions d'hab.). Cette baisse est particulièrement importante pour la Roumanie (-0,8 point, à 3,9% du total de l'UE) et la Pologne (-0,5 point, à 7,5%). Mais c'est davantage pour l'Allemagne (-0,9). A l'inverse, les pays dont le poids a connu la plus forte hausse relative sont l'Espagne (+0,9 point, à 9,1%), la France (+0,8) et le Royaume-Uni (+0,7). Au total, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'Allemagne (81,2 millions d'hab., soit 16,0% du total de l'UE), la France (66,4 millions, soit 13,1%), le Royaume-Uni (64,8 millions, soit 12,7%) et l'Italie (60,8 millions, soit 12,0%) concentrent à eux seuls près de 54% de la population totale de l'UE (à 28).

**Allemagne** : la population de l'Allemagne a augmenté en 2014 pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, s'établissant à 81,16 millions d'hab. au 1<sup>er</sup> janvier 2015, soit une hausse de 0,5% (contre 0,3% en 2013). Comme d'habitude, le solde migratoire continue à être exclusivement à l'origine de cette croissance, s'établissant à 550 400 (niveau record depuis 1992), contre 437 000 un an plus tôt. Malgré cette forte hausse, l'immigration 2014 en Allemagne demeure majoritairement originaire du continent européen, à hauteur de 67% (55% pour l'UE), contre environ 80% les années précédentes. Cette baisse s'explique notamment par l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile syriens qui représentent 11% (62 000) du solde migratoire 2014.

Le solde naturel 2014 de l'Allemagne demeure largement déficitaire (env. -160 000), mais cette année 2014 connaît une hausse significative de 4,8% du nombre de naissances, estimé à env. 715 000, niveau le plus élevé depuis 10 ans. Cela semble donc confirmer la tendance amorcée en 2013, même si la fécondité demeure toujours bien en-dessous du seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme), à 1,5 enfants par femme.

**Royaume-Uni** : la population du pays est estimée à 64,77 millions d'hab. début 2015, en hausse de 416 000 sur un an, soit +0,65 % (contre 0,70% un an plus tôt). Cette augmentation est équitablement répartie entre croissance naturelle (206 000) et croissance due au solde migratoire (210 000), ce dernier se situant au même niveau que l'année 2013. Le nombre de naissance demeurant lui aussi très stable (-0,3%), la fécondité se maintient à un niveau égal à celui de l'année précédente (1,8).

**Espagne** : En 2014, la population du pays continue de baisser pour la troisième année consécutive, accusant une perte de 72 000 habitants (-0,16%). Cette diminution est toutefois moins marquée que celle de l'année 2013, qui était de 220 000 (-0,46%). Toutefois, cette amélioration ne s'explique que par la baisse du déficit migratoire, passé de -252 000 à -102 000. Pour sa part, le solde naturel continue à s'effriter, atteignant un niveau historiquement bas de +30 000 (contre +37 000 en 2013), du fait de l'augmentation continue du nombre de décès et de la stagnation du nombre des naissances. La fécondité demeure aux environs de 1,3 enfant par femme.

**Italie** : En 2014, la population du pays stagne à 60,8 millions d'habitants, même s'il faut noter une légère hausse de 13 000 (+0,02%, contre un peu plus de 0,15% en 2013). L'Italie continue de présenter un solde naturel négatif (-96 000), tout juste comblé par un solde migratoire estimé à près de 109 000 personnes (contre 182 000 en 2013). Le nombre de naissances demeure à la baisse, comme depuis 2008, et s'établit à 503 000, soit une baisse de -2,3%. La fécondité demeure basse, à près de 1,4 enfant par femme.

**UE / Demandes d'asile** : Selon Eurostat, en 2014, 626 000 demandeurs d'asile ont été enregistrés dans les pays de l'UE, chiffre record et en hausse de 44% par rapport à 2013. Près des trois quarts de ce chiffre (72,5%) concernent cinq pays seulement : l'Allemagne (202 600, soit 32,4% du total et une hausse de 60%), la Suède (81 200, ou 13,0% et +50%), l'Italie (64 600, ou 10,3% et +143%), la France (62 700, ou 10,0% et une baisse de 5%) et la Hongrie (42 800, ou 6,8% et +126%). Toutefois, les taux les plus élevés sont en Suède (8,4 pour 1 000 hab.), en Hongrie (4,3), en Autriche (3,3) et à Malte (3,2), la moyenne de l'UE se situant à 1,2. Ce taux est de 1,0 pour la France, 2,5 pour l'Allemagne, 0,5 pour le Royaume-Uni (31 700, soit +4%) et 2,1 pour la Belgique. A l'inverse, les taux les plus bas se constatent au Portugal, en Slovaquie et en Roumanie (<0,1, soit, par exemple, 440 personnes au Portugal). L'Espagne arrive également en queue de peloton, avec seulement 5 600 demandeurs (0,1 pour 1 000 hab.).

Sans surprise, les Syriens arrivent en tête des nationalités les plus représentées au niveau de l'UE (122 800 personnes, soit 19,6% du total) ainsi que dans 11 de ses États membres, surtout à Chypre (57,0% du total des demandeurs) et en Bulgarie (56,4%). Cependant, l'Allemagne (41 100) et la Suède (30 700) absorbent ensemble plus de 58% des ressortissants syriens.

En seconde position, arrivent les Afghans (41 300, soit 6,6%, dont près de 45% en Allemagne et en Hongrie), et les Kosovars (37 900, soit 6,0%, dont près de 57% ont demandé asile en Hongrie, assez loin devant les Afghans). Ces trois nationalités ont représenté à elles seules près d'un tiers des demandeurs d'asile (plus de 32%). Pour la France, les trois premiers pays d'origine sont les suivants : la République démocratique du Congo (8,3% du total), la Russie (6,5%) et le Bangladesh (6,0%). Au Royaume-Uni, les Pakistanais arrivent en tête (13%), suivis des Érythréens, également deuxièmes au Danemark, en Suède et aux Pays-Bas), alors que les Nigériens arrivent en première position en Italie (16%, devant les Maliens et les Gambiens).

**UE / Immigration extracommunautaire 2013** : Toujours selon Eurostat, 2,3 millions de nouveaux titres de séjour ont été délivrés dans l'UE en 2013 (+12,5% par rapport à 2012, et -7% par rapport à 2008). Ceci ne concerne que des **citoyens extracommunautaires** auxquels un titre de séjour a été délivré pour la première fois, ou si plus de 6 mois se sont écoulés entre l'expiration du permis initial et le début de validité du nouveau. Le Royaume-Uni arrive en tête avec 724 200 permis de résidence accordés (30,7% du total), suivi de la Pologne (273 900, soit 11,6%), de l'Italie (244 000, soit 10,3%), de la France (212 100, soit 9%), de l'Allemagne (199 900, soit 8,5%) et de l'Espagne (196 200, soit 8,3%). Toutefois, les taux les plus élevés ont été enregistrés à Malte (24,1 nouveaux permis pour mille habitants), à Chypre (13,3), au Royaume-Uni (11,3) et en Suède (10,3). La moyenne de l'Union européenne se situe à 4,7 (3,2 pour la France).

Toujours en 2013, dans l'UE, 28,5% des titres de séjour sont délivrés pour des raisons familiales, 22,7% pour des raisons liées à l'emploi et 19,7% pour des raisons liées à l'éducation. En France, ces taux sont respectivement de 43%, 8,2% et 29,6%. Les premières nationalités bénéficiaires sont les Ukrainiens (236 700, soit 10% du total), les Indiens (200 800, soit 8,5%), les Américains (171 800, soit 7,3%), les Chinois (165 600, soit 7%), les Philippins (107 800, soit 4,6%), les Marocains (102 000, soit 4,3%) et les Biélorusses (76 800, soit 3,3%). Troisièmes pour l'ensemble des naturalisations en 2013, derrière les Marocains et les Indiens (voir plus bas), les Turcs arrivent en 9<sup>e</sup> position de ce classement qui ne concerne que les citoyens extracommunautaires (59 800).

Par ailleurs, les données indiquent que 72% des Ukrainiens ont déposé leur demande en Pologne, où ils arrivent en tête, et que 64,1% des visas délivrés au total à cette nationalité l'ont été pour des raisons liées l'emploi. Pour les Indiens, 70% se sont dirigés vers le Royaume-Uni où ils arrivent premiers, suivis par les États-Uniens dont près de 62 % ont choisi ce même pays. Si les raisons liées à l'éducation expliquent 24,7% des visas délivrés à ces derniers, cette part monte à 59,9% pour les Chinois, qui

arrivent en 1<sup>ère</sup> position des nationalités aux Pays-Bas et en Hongrie. Pour les Marocains, les raisons familiales sont à l'origine de 65% des permis délivrés à cette nationalité qui arrive première en Belgique, en Espagne et en Italie. Enfin, les Algériens (11,8%), les Marocains (11,7%) et les Chinois (7,7%) constituent les 3 premières nationalités extracommunautaires pour la France.

Concernant la part de l'immigration d'origine européenne en France, elle a, selon l'Insee, continué à augmenter entre 2009 et 2012, passant de 39% à 46% de l'ensemble (41% pour les pays de l'UE), tandis que celle de chacun des autres continents baissait légèrement : 30% pour l'Afrique (dont plus de la moitié provenant du Maghreb), 14% pour l'Asie et 10% pour les Amériques et l'Océanie. Arrivent en tête les Portugais (8%), les Marocains et les Algériens (7% chacun), puis les Britanniques et les Espagnols (5%). D'autre part, les immigrés sont de plus en plus nombreux à avoir des diplômes, ceux ayant au moins un niveau baccalauréat ou équivalent représentant 63% de l'ensemble en 2012, contre 61% en 2009 et 56% en 2004. Par continent, ce taux varie de 53% pour l'Afrique (61% pour la Tunisie) à 79% pour la zone Amériques/Océanie. Toutefois, les Chinois sont en tête des nationalités (91%), devant les Américains (90%).

**UE / Naturalisations 2013** : Selon Eurostat, les pays de l'UE ont octroyé la nationalité à 985 000 personnes en 2013, soit près de 20% de plus qu'en 2012. Les trois quarts de ce chiffre (75,8%) concernent cinq pays seulement : l'Espagne (225 800, ou 22,9 % du total, dont près de 99% de ressortissants hors UE), le Royaume-Uni (207 500 ou 21,1%, dont 92% hors UE), l'Allemagne (115 100 ou 11,7%, dont 79% hors UE), l'Italie (100 700 ou 10,2%, dont 93% hors UE) et la France (97 300, ou 9,9% du total, dont près de 90% hors UE, en comptant les personnes de nationalité inconnue). Toutefois, les taux les plus élevés d'octroi de nationalité sont enregistrés en Irlande (5,3 pour 1 000 hab.), en Suède (5,2), en Espagne (4,8) et au Luxembourg (4,7), la moyenne de l'UE étant de 1,9. Ce taux était de 1,5 pour la France, 1,4 pour l'Allemagne, 3,2 pour le Royaume-Uni (RU) ou encore 3,1 pour la Belgique. Pour l'ensemble de l'UE, 89% des personnes naturalisées provenaient d'un pays hors UE, les parts les plus faibles étant enregistrées au Luxembourg (19%), en Hongrie (20%) et à Chypre (56%).

Les Marocains arrivent en tête des nationalités les plus représentées (86 500 personnes, soit 8,8% du total), et arrivent en première position dans 4 pays (Belgique, France, Italie et Pays-Bas). Suivent les Indiens (48 300, soit 4,9% du total et dont 75,3% sont devenus britanniques), les Turcs (46 500, soit 4,7%, dont 60,2% en Allemagne), puis les Colombiens (42 000, dont 92,6% en Espagne), les Albanais (41 700, dont 62% en Grèce) et les Équatoriens (40 400, dont 95,2% en Espagne). Ces six nationalités ont représenté près d'un tiers des naturalisations (31%). Les Roumains (23 000), les Russes (18 600) et les Polonais (18 000) constituent les trois premières nationalités européennes, et arrivent respectivement à 9<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> position. Pour la France, les premiers pays d'origine sont les suivants : le Maroc (17,1% du total), l'Algérie (13,8%), la Turquie (6%) et la Tunisie (5,7%). Enfin,

rappelons que les naturalisations concernent en grande majorité des personnes déjà installées depuis un certain temps, et donc issues de vagues migratoires plus ou moins anciennes, souvent assez différentes des plus récentes.

**UE / Varia** : A l'occasion de la journée internationale des familles, le 15 mai dernier, Eurostat indique que **l'âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant** est de 28,7 ans dans l'Union européenne (UE) en 2013. Les moyennes les plus basses concernent la Bulgarie (25,7 ans), la Roumanie (25,8), en Lettonie (26,1) et l'Estonie (26,5). La Bulgarie et la Roumanie occupent également les deux premières places des pays où la proportion des premiers enfants nés de femmes de moins de 20 ans est la plus élevée (respectivement 14,7% et 15,6%). Pour leur part, les moyennes les plus élevées sont enregistrées en Italie (30,6 ans), en Espagne (30,4), au Luxembourg (30,0) et en Grèce (29,9). C'est également dans ces mêmes pays que l'on retrouve la plus forte proportion des **premiers enfants nés de femmes de 40 ans ou plus** (respectivement 6,1%, 5,1%, 3,8% et 4,1%). Pour la France, l'âge moyen est de 28,1 ans, les femmes de moins de 20 ans représentant 4,8% de ces naissances (5,4% au niveau européen), celles de 40 ans ou plus : 2,1 % (2,8% dans l'UE), et celles appartenant à la classe d'âge des 20-29 ans : 60,3% (51,2% dans l'UE).

Toujours selon Eurostat, selon une publication antérieure, les proportions de **familles monoparentales** les plus basses dans l'UE en 2011 se trouvaient à Chypre (9,9% de l'ensemble des familles), aux Pays-Bas (10,6%) et au Danemark (12,2%). Les taux les plus élevés ont été observés en Lettonie (33,4%), en Slovaquie (25,2%) et en Lituanie (24,4%). Pour la France, le taux était de 14,4%, un des taux les plus faibles de l'UE. Toutefois, le classement en fonction des régions indique que 4 de 20 régions les plus touchées sont françaises, toutes des DOM et dont 3 se trouvent parmi les 5 premières régions. La Martinique arrive ainsi en tête, avec un taux de 40,1%. Au total, la France est la 3ème nation la plus représentée dans ce top 20, derrière la Lettonie (6 régions) et le Royaume-Uni (5 régions, et 18,4% au niveau national).

## MONDE

**Québec** : s'établissant à 8 240 000 habitants, la population du Québec a crû en 2014 de 0,75% (soit +61 000 hab.), contre 0,78% en 2013. Cette croissance est majoritairement due au solde migratoire, qui atteint au total 36 000 individus (solde interprovincial compris). Pour sa part, le solde naturel continue de baisser, principalement du fait de la hausse constante du nombre de décès (63 000, soit +3,6%), les naissances restant assez stables autour de 88 000 depuis 2008 (87 700 en 2014). Toutefois, la fécondité poursuit sa baisse, se situant désormais à 1,62. Cet indice demeure cependant le plus élevé de la moitié est du Canada, et légèrement supérieur à la moyenne nationale, qui devrait être de peu inférieure à 1,6 en 2014 (chiffre non encore disponible). Au niveau canadien, la croissance globale a atteint +1,01% (contre 1,16% l'année précédente), pour une population totale de 35,7 millions. Cette croissance a continué à être tirée par les provinces de l'Ouest, et particulièrement par la province pétrolière de l'Alberta. Le Québec représente actuellement 23,1% de la population du pays.

**Maroc** : au dernier recensement, le Maroc, pays francophone, comptait 33,85 millions d'hab. au 01/09/2014 (soit autour de

+1,3% sur un an). Les résultats, contestés par certains, indiquent que le Royaume a achevé sa transition démographique, avec une moyenne de 2,1 enfants par femme en 2014 contre 7,2 enfants en 1960, quand le pays comptait 11,6 millions d'hab.

**Japon** : la population de l'archipel a baissé pour la quatrième année consécutive, à 127,1 millions d'hab. au 01/10/2014, soit une perte de 215 000 hab. (-0,17%). Hors immigration, très faible, la baisse a été de 273 000 hab., contre 244 000 un an plus tôt et 219 000 il y a deux ans. Cette situation résulte des très faibles fécondités enregistrées depuis plus de 30 ans (1,25 enfants par femme en 2013, plus bas historique), et qui sont également à l'origine du vieillissement accéléré du pays, où les personnes de 65 ans ou plus représentent désormais 26,2% de la population, soit deux fois plus que les moins de 15 ans (12,8%). Cette tendance devrait continuer à s'aggraver, la population nipponne étant projetée à 86,7 millions d'hab. en 2060 (soit -32%), année où les 65 ans ou plus devraient représenter près de 40% de la population.

## LECTURES RECOMMANDÉES

- *Atlas mondial des femmes* : Avancées et paradoxes de la condition féminine dans le monde, en plus de 120 cartes. Éditions Autrement.
- *Petit dictionnaire du Monde francophone* : présentation détaillée de chacun des 45 pays et territoires francophones (Dom-Tom inclus) autour de différentes rubriques : géographie, culture, gastronomie, lieux à voir, proverbes... Est également indiquée, entre autres, la situation du français et de son enseignement dans les pays et territoires francophiles. Ilyes Zouari. Éditions L'Harmattan.
- *Sauver les retraites complémentaires. Les régimes de retraite complémentaire français en péril* : dans cet article, l'auteur formule plusieurs recommandations afin de réformer les régimes de retraite complémentaire des salariés et des cadres, dont la situation est reconnue comme très préoccupante. Jacques Bichot. Futuribles, n° 406, 05/ 2015.
- *Atlas des énergies mondiales* : tour d'horizon complet des différents types d'énergie, traditionnelles ou renouvelables, ainsi que des contraintes et enjeux qui y sont liés en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle (gestion des déchets, prévention des risques, questions géopolitiques...). Le tout en 150 cartes et infographies. Bertrand Barré, Bernadette Mérenne-Schoumaker. Éditions Autrement.
- *Atlas du monde global* : un regard englobant sur la planète et sur les enjeux du monde contemporain, en 100 cartes détaillées et de manière parfois à contre-pied de la vision pessimiste véhiculée par certains médias. Pascal Boniface, Hubert Védrine. Éditions Armand Colin.

## VIE DE L'ASSOCIATION

### 2<sup>ème</sup> semestre 2015

- 16 Novembre : *Conseil d'administration, 17h00.*
- 19 Novembre : Conférence à la Mairie du VIII<sup>e</sup> à 18h30 : « Le Monde francophone : dynamisme démographique et économique, atouts stratégiques et défis communs ».

## AIDEZ VOTRE ASSOCIATION

Offrez à vos enfants, petits-enfants et amis :

- une **adhésion (25 €)** à **POPULATION & AVENIR**
- un **abonnement à sa revue (32 €)**

que vous enverrez à **POPULATION & AVENIR** 35, avenue Mac Mahon 75017 Paris ou directement en ligne à l'adresse Web <http://www.population-demographie.org/revue03.htm>.